

Question n° 339 par M. Van Horne—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Au cours des douze derniers mois pour lesquels on possède une statistique complète, quelles sommes, en provenance de toutes sources, a-t-on reçues de Terre-Neuve, et quelles sommes, en provenance de toutes sources, cette province a-t-elle reçues du gouvernement fédéral?

Question n° 363 par M. Badanai—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. La Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministère des Affaires des anciens combattants (Loi sur les terres destinées aux anciens combattants) ont-ils retenu les services de procureurs dans le comté d'Oxford (Ont.), durant les trois derniers mois?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms et de quels bureaux d'avocats sont-ils membres?

M. Green, appuyé par M. Brooks, propose,—Que les postes numéros 261 à 293 inclusivement et les postes numéros 476 et 477, figurant au budget principal des dépenses de 1959-1960 et se rapportant au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

M. Hees, appuyé par M. Green, propose,—Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre; et que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement de la Chambre concernant la restriction relative au nombre des membres, ledit comité se compose de vingt-six membres.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, M. Hees, appuyé par M. Nowlan, propose,—Que le comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande se compose de MM. Badanai, Bourbonnais, Brassard (Lapointe), Broome, Carter, Chevrier, Chown, Creaghan, Drysdale, Fisher, Fraser, Granger, Grills, Horner (Jasper-Edson), Kennedy, McPhillips, McWilliam, Martini, Mitchell, Monteith (Verdun), Pascoe, Robinson, Rowe, Smallwood, Smith (Simcoe-Nord) et Tassé; que les rapports annuels pour 1958 des Chemins de fer Nationaux du Canada, des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, ainsi que les rapports présentés au Parlement par les vérificateurs au sujet des Chemins de fer Nationaux du Canada et des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, déposés le 14 avril; le rapport annuel d'Air Canada pour 1958 ainsi que le rapport présenté au Parlement par les vérificateurs au sujet d'Air Canada pour 1958, déposés le 10 avril; les budgets pour 1959 des Chemins de fer Nationaux du Canada, des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* et d'Air Canada, déposés le 20 avril, soient déferés au comité sessionnel des chemins de fer, des lignes